

# ASSEMBLÉE NATIONALE

23 novembre 2023

---

POUR CONTRÔLER L'IMMIGRATION, AMÉLIORER L'INTÉGRATION - (N° 1855)

## AMENDEMENT

N ° CL691

présenté par

M. Castellani, M. Acquaviva, M. Pancher, M. Molac, M. Naegelen, M. Serva et M. Warsmann

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 12 BIS, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.